

VDU MAG

LE MAGAZINE DES
VÉHICULES DE LOISIRS

*Aires d'accueil ou
de services : un réseau
français de grande qualité*
p. 3



ENQUÊTE
LA NORMANDIE
SE PRÉPARE
AUX 80 ANS DU
DÉBARQUEMENT

p. 8



FOCUS
S'ÉVADER
PRÈS DE CHEZ SOI

p. 14

Le billet

LA FRANCE BIEN ÉQUIPÉE POUR LES CAMPING-CARS

La France dispose d'un très bon réseau d'aires d'accueil, avec tous les services nécessaires à la pratique du camping-car, du van ou du fourgon. Les collectivités investissent dans ces aires, avec des retombées économiques importantes. Même les plus petites communes ont des aires de services, permettant de faire vivre les commerces et d'avoir des visiteurs toute l'année, aussi bien Français qu'étrangers. Si vous souhaitez créer ou rénover une aire de services, le Comité de liaison du camping-car (CLC) peut vous accompagner et vous donner tous les conseils nécessaires.

Disposer d'aires permet également d'accueillir plus de touristes, notamment à l'occasion des grands événements, à l'image des 80 ans du Débarquement en Normandie en juin prochain. Une fois les campings remplis, les logements loués, comment accueillir les visiteurs ? Grâce aux camping-cars : leur autonomie leur permet de stationner facilement à un endroit, sans infrastructure, et ensuite de circuler à vélo. Des communes l'ont bien compris et mettent à disposition des lieux dédiés pour répondre à la demande de ces touristes alors que les hébergements sont déjà complets depuis longtemps. Même des communes très urbanisées, à l'image de Strasbourg, disposent d'aires de services et réfléchissent à un nouveau lieu d'accueil face au succès du marché de Noël. ■

Le comité de rédaction

03

EXPERTISE
AIRES D'ACCUEIL
OU DE SERVICES :
UN RÉSEAU
FRANÇAIS DE
GRANDE QUALITÉ



06

INTERVIEW
LA CLIENTÈLE DES
CAMPING-CARISTES
NOUS INTÉRESSE



08

ENQUÊTE
LA NORMANDIE
SE PRÉPARE
AUX 80 ANS DU
DÉBARQUEMENT



11

INITIATIVE
RENDRE LES
SERVICES PUBLICS
ACCESSIBLES
GRÂCE AU
CAMPING-CAR



12

ZOOM
COMMERCY
COLLABORE AVEC
LE CLC POUR LA
CRÉATION D'UNE
NOUVELLE AIRE
D'ACCUEIL



14

FOCUS
S'ÉVADER
PRÈS DE CHEZ SOI



16

LES ACTUS

18

CHIFFRES-ÉCO
LES IMMATICULA-
TIONS EN EUROPE

Magazine des entreprises du véhicule de loisirs (UNI-VDL) • 3-5, rue des Cordelières, 75013 Paris - contact@univdl.org • Tél. 01 43 37 86 61

Directeur de la publication : Michel Freiche.

Comité de rédaction : François Feuillet, Patrick Mahé, Antoine Gueret, Benoît Ferreira, Hervé Gautier, Frédéric Ragot.

Conception, réalisation : Denfert Consultants.

Crédits photos : Vendée Grand Sud, DR, Dorkel EMS, Philemon Henry/ ville de Strasbourg, Ville de Ouistreham Riva-Bella, Nathalie Papouin / Côte de Nacre, DR, Beauce Val de Loire, ville de Commercy, Kétounette / Wikimedia Commons, 55iouou/Wikimedia Common, Pilote, Chausson, France Passion, camping Kervastard.

N° ISSN : 1164-9062

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

AIRES D'ACCUEIL OU DE SERVICES : UN RÉSEAU FRANÇAIS DE GRANDE QUALITÉ



Le maillage du territoire français en matière d'aires d'accueil ou de services des camping-cars est sans doute l'un des meilleurs au monde. Le résultat d'une forte attractivité touristique de bien des régions, mais aussi de la prise de conscience des collectivités.

Difficile de chiffrer précisément le nombre d'aires d'accueil ou de services présentes sur le territoire français. Dans son édition 2024, le *Guide national des aires de services* proposé par *Le Monde du camping-car* recense près de 4 000 aires de services. Mais il ne s'agit là que des lieux proposant au minimum les services nécessaires aux camping-caristes, à savoir faire le plein d'eau et vidanger ses eaux. S'ajoutent, selon les configurations, la possibilité de stationner pour la nuit ou des services complémentaires. Le nombre d'aires d'accueil, avec ou sans services, avoisinerait les 8 000, auquel il faut ajouter,

par exemple, les 2 200 étapes proposées par le réseau France Passion. Si les camping-cars, vans et fourgons sont libres de stationner partout où une voiture de tourisme le peut, la densité du maillage des aires d'accueil ou de services sur le territoire, reflète la volonté de nombreux élus de leur offrir le meilleur accueil. La Charente-Maritime, le Morbihan, la Vendée, les Côtes-d'Armor ou encore la Dordogne figurent ainsi parmi les départements proposant de nombreuses solutions d'accueil aux camping-caristes (voir pp.5-6). Le reflet de l'attractivité touristique de ces régions, mais aussi de la

volonté des élus locaux de proposer des solutions attractives pour développer ce type de tourisme. Des aménagements qui sont

“ Nous espérons des retombées économiques sachant que l'on estime les dépenses des camping-caristes à 50 ou 55 € par jour.

Éric Le Bour,
maire de Plouescat ”

souvent à l'initiative des communes ou les communautés de communes. Ainsi, explique le service communication de la région Pays de la Loire, qui compte un total de 501 aires de camping-cars référencées sur le site enpaysdeloire.com, « *les aménagements relèvent des communes ou des communautés de communes car il n'y a pas de schéma d'accueil des camping-cars en Pays de la Loire* ». Une approche retenue par certaines communautés de communes qui permet de mutualiser les moyens financiers et humains (voir encadré).

DES COMMUNES INVESTISSENT SANS HÉSITER

Cependant, de nombreuses communes ont pris en main la structuration de l'accueil de ces touristes source de dynamisme pour l'économie locale. Les camping-caristes sont présents toute l'année, permettant l'allongement de la saison touristique. Même les plus petites n'hésitent pas à se lancer. Ainsi avec moins de 300 habitants, la commune de Servon, dans la Manche, ne compte qu'une auberge.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TRÈS IMPLIQUÉE

À la suite du schéma d'accueil des camping-cars élaboré par la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise, quatre nouvelles aires de services ou d'accueil ont vu le jour. « *Ouvertes toute l'année, elles se situent au cœur des villages afin que les camping-caristes puissent accéder à pied aux services et aux commerces*, expliquent Annie Rineau, vice-présidente au tourisme de la Communauté de communes et présidente du pôle tourisme de l'Agence d'attractivité Vendée Grand Sud et Isabelle Jénot, chargée de mission développement touristique à l'office de tourisme Vendée Grand Sud. *Cela a représenté un investissement total de 380 855 € sachant que nous avons bénéficié d'une subvention de 168 000 € de la région Pays de la Loire. À noter que le coût de chaque aire a varié de 47 000 à 183 000 € en fonction de l'offre proposée.* »

DES ACTEURS DÉDIÉS POUR L'ÉQUIPEMENT OU LA GESTION DES AIRES

Les communes ou les communautés de communes peuvent gérer directement les aires de services. Si jamais elles n'ont pas les ressources, il existe des prestataires. Ces derniers commercialisent des équipements dédiés et, pour certains, prennent en charge tout ou partie de la gestion des aires, communication comprise. Flot Bleu, par exemple, se consacre exclusivement à la commercialisation et la pose d'équipements du type bornes de vidange, distributeurs d'eau ou encore barrières automatisées, etc. Des équipements accessibles à des tarifs très variables selon les prestations choisies.

D'autres prestataires, tel AireServices proposent, outre la mise en place de bornes de services permettant l'accès à des services de vidange, d'approvisionnement en eau ou d'électricité, des prestations complémentaires comme la gestion complète des aires. Une approche qui ne manque pas de séduire bon nombre de communes puisque le réseau AireServices compte désormais 1 200 aires en France et en Europe.

Pourtant, l'endroit dispose d'un atout de poids : sa proximité avec le Mont-Saint-Michel, situé à moins d'une dizaine de kilomètres. Déjà propriétaire de cinq logements en location, d'un camping et de l'auberge, la commune a décidé d'utiliser un terrain d'un hectare pour créer une aire de camping-cars permettant d'accueillir les touristes itinérants désireux de visiter l'emblématique lieu touristique. « *Nous avons créé une aire de 32 emplacements, disposés en forme de marguerite, dont un dédié aux personnes à mobilités réduites*, explique Daniel Furcy, maire de Servon. *Il y a également un terrain de boules et une aire de jeux pour enfants. C'est un lieu tranquille qui permet aux voyageurs en camping-cars, vans ou fourgons, de visiter facilement le Mont-Saint-Michel. Ils peuvent même s'y rendre à vélo par la voie verte située à proximité.* » Ouverte fin mai 2023, l'aire a demandé un investissement de 360 000 € HT. La commune a cependant bénéficié de différentes subventions : 60 000 € du fonds d'investissement rural, 69 000 € de dotation des équipements et 9 000 € de la communauté d'agglomération. S'ajoutent 187 000 € d'emprunt, le solde provenant du budget de la commune. Un investissement que le maire compte amortir grâce au prix des nuitées qui, dans le budget prévisionnel, doit permettre de rembourser

l'emprunt et de couvrir les frais de fonctionnement.

ALLONGER LA SAISON TOURISTIQUE

Plouescat, en Bretagne, a également choisi d'investir pour ce type de tourisme et propose une nouvelle aire depuis fin 2023. « *Nous avons souhaité proposer un équipement qualitatif à proximité des habitations, dans une zone où l'on a des restaurants et des bars*, souligne Éric Le Bour, maire de Plouescat. *Par ailleurs, dans le bourg nous disposons de petits commerces. Nous espérons donc des retombées économiques pour l'économie locale sachant que l'on estime les dépenses des camping-caristes à 50 ou 55 € par jour. Par ailleurs, cela nous permet d'élargir un peu la saison puisque les camping-cars sont présents d'avril à novembre-décembre en fonction de la météo. Pour résumer nous sommes complètement satisfaits et plutôt fiers de notre aire de camping-cars.* » ■

Les aires de services permettent d'attirer et fidéliser la clientèle des camping-caristes et ce tout au long de l'année, même dans les zones moins touristiques. La présence d'une aire ne doit pas empêcher le libre stationnement des camping-cars dans la ville. Certains prestataires d'aires de services, aux tarifs élevés, peuvent limiter les dépenses des camping-caristes dans les commerces.

Retrouvez plus d'informations sur www.univdl.com

DES AIRES DE SERVICES PARTOUT EN FRANCE

Avec près de 4 000 aires de services recensées en 2024 pour recevoir les camping-cars, la France est le premier pays en matière d'équipement. Une nécessité au regard de l'attractivité touristique de nos régions.

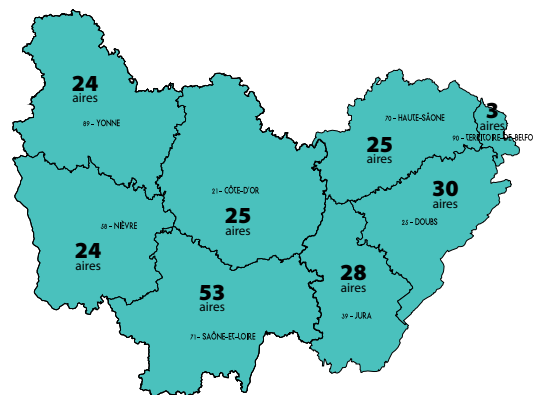
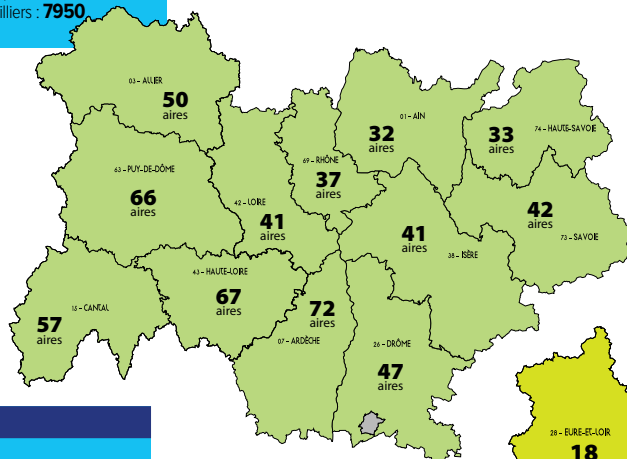
MÉTHODOLOGIE

Les types d'aires prises en compte

Il ne faut pas confondre l'étape d'un camping-cariste qui stationne (et qui peut rester pour la nuit), et l'étape technique de ravitaillement dans une aire de services. Il existe des milliers de possibilités pour la halte nocturne, au travers de nombreuses offres (France Passion, Park4Night, campings, parkings...) La vidange des eaux usées et le plein d'eau potable, ou encore la recharge électrique, s'effectuent sur une aire technique, gratuite ou payante, privée ou municipale présentant une ou plusieurs borne(s) dédiée(s). Ce sont ces aires et elles seules qui sont comptabilisées dans les graphiques suivants.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Nombre d'aires : **547**
 Parc de camping-cars : **84146**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **11**
 Nombre d'habitants en milliers : **7950**
 Surface en km² : **69000**

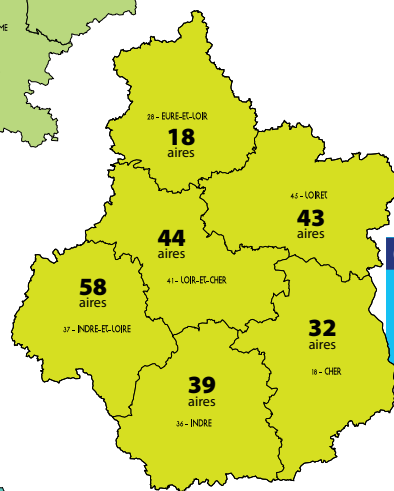
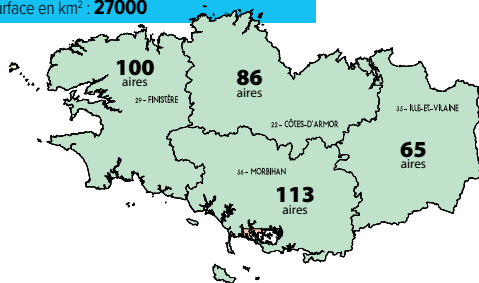


BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Nombre d'aires : **212**
 Parc de camping-cars : **28307**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **10**
 Nombre d'habitants en milliers : **2800**
 Surface en km² : **48000**

BRETAGNE

Nombre d'aires : **364**
 Parc de camping-cars : **67891**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **20**
 Nombre d'habitants en milliers : **3320**
 Surface en km² : **27000**

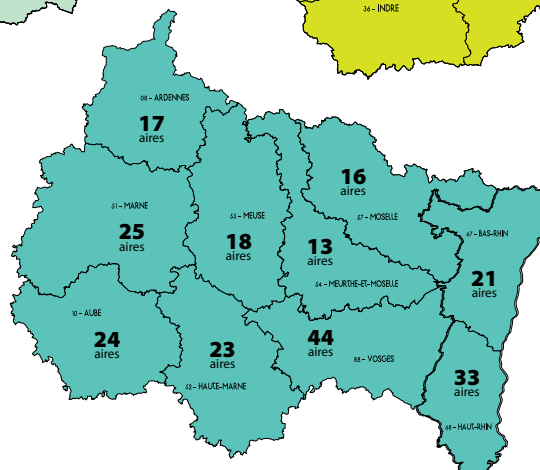


CENTRE-VAL DE LOIRE

Nombre d'aires : **234**
 Parc de camping-cars : **29035**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **11**
 Nombre d'habitants en milliers : **2576**
 Surface en km² : **39100**

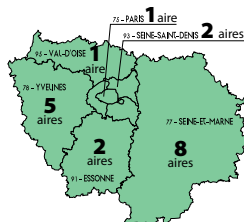
CORSE

Nombre d'aires : **8**
 Parc de camping-cars : **1055**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **3**
 Nombre d'habitants en milliers : **335**
 Surface en km² : **8600**



GRAND EST

Nombre d'aires : **468**
 Parc de camping-cars : **38414**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **7**
 Nombre d'habitants en milliers : **5550**
 Surface en km² : **57400**

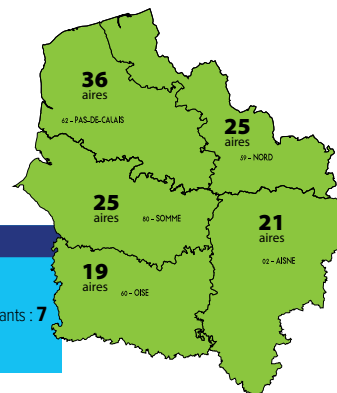


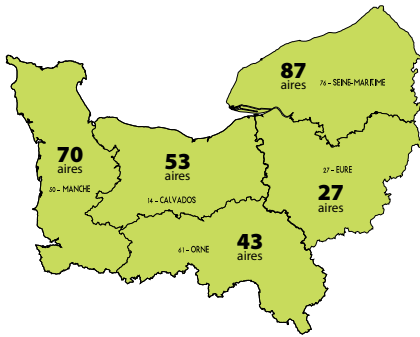
ILE-DE-FRANCE

Nombre d'aires : **19**
 Parc de camping-cars : **26186**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **2**
 Nombre d'habitants en milliers : **12271**
 Surface en km² : **12000**

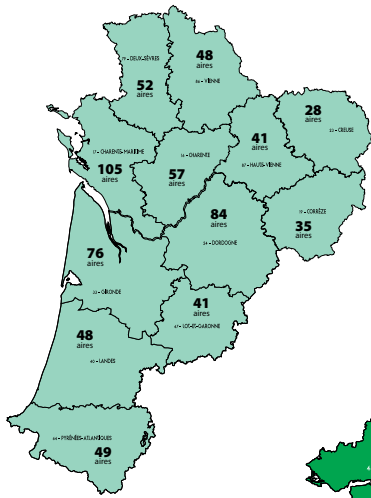
HAUTS-DE-FRANCE

Nombre d'aires : **126**
 Parc de camping-cars : **43223**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **7**
 Nombre d'habitants en milliers : **6000**
 Surface en km² : **31800**



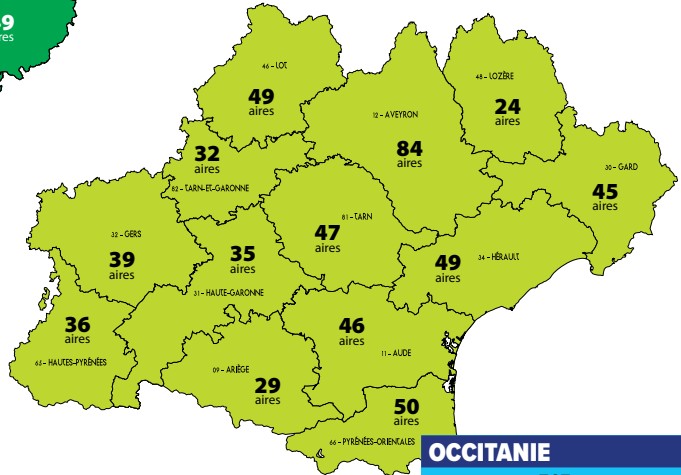
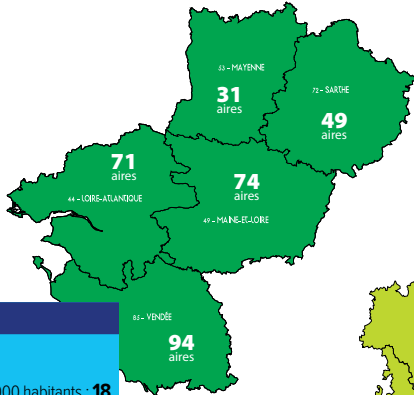


NORMANDIE
 Nombre d'aires : **280**
 Parc de camping-cars : **45551**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **14**
 Nombre d'habitants en milliers : **3330**
 Surface en km² : **30000**

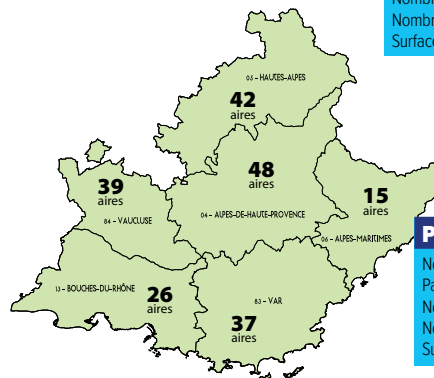


NOUVELLE-AQUITAINE
 Nombre d'aires : **588**
 Parc de camping-cars : **92900**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **16**
 Nombre d'habitants en milliers : **5956**
 Surface en km² : **84000**

PAYS DE LA LOIRE
 Nombre d'aires : **319**
 Parc de camping-cars : **68223**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **18**
 Nombre d'habitants en milliers : **3757**
 Surface en km² : **32000**



OCCITANIE
 Nombre d'aires : **565**
 Parc de camping-cars : **73085**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **12**
 Nombre d'habitants en milliers : **5845**
 Surface en km² : **72700**



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
 Nombre d'aires : **207**
 Parc de camping-cars : **43384**
 Nombre de camping-cars pour 1000 habitants : **9**
 Nombre d'habitants en milliers : **5030**
 Surface en km² : **31400**

CLASSEMENT DES RÉGIONS PAR DENSITÉ DES AIRES AU KM²
 (une aire tous les xx km²)

Bretagne	74
Pays de la Loire	100
Normandie	107
Grand Est	122
Auvergne-Rhône-Alpes	126
Occitanie	129
Nouvelle-Aquitaine	142
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	151
Centre-Val de Loire	167
Bourgogne-Franche-Comté	226
Hauts-de-France	252
Île-de-France	631
Corse	1075

Lecture : Il faut faire 74 kilomètres pour trouver une aire de services en Bretagne.

RÉGIONS : CELLES QUI SORTENT DU LOT

Trois régions de France se distinguent tout particulièrement avec plus de 500 aires de services chacune. Ce sont la Nouvelle-Aquitaine avec 588 aires devant l'Occitanie et ses 565 aires et l'Auvergne-Rhône-Alpes qui totalise 547 aires. Des chiffres à mettre en regard du nombre de départements (minimum 12) de ces trois très grandes régions de France, couvrant jusqu'à 84 000 km² pour la Nouvelle-Aquitaine.

DENSITÉ DES AIRES PAR NOMBRE D'HABITANTS

Sans grande surprise, c'est à nouveau la région Bretagne qui est en tête avec le meilleur rapport nombre d'habitants/ nombre d'aires de services devant six régions avec un taux assez proche d'équipements au regard de leur population. Tout en bas du classement, l'Île-de-France par rapport à une population de plus de 12 millions d'habitants, le taux d'une aire en services pour 645 000 personnes est insuffisant. Les départements limitrophes comme la Seine-et-Marne (77), l'Essonne (91) ou les Yvelines (78), mériteraient d'être un peu mieux équipés pour les Franciliens mais aussi les touristes de passage.

DENSITÉ DES AIRES AU KM²

Si l'on observe la densité des aires de services au kilomètre carré dans chacune de nos régions, on constate un classement tout autre. Le leader absolu en nombre d'aires (Nouvelle-Aquitaine) peut avancer une aire toutes les 142 km² contre 126 et 129 pour l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie. Ils sont largement surclassés par la Bretagne qui ne compte que quatre départements et affiche 364 aires mais pour une densité bien plus forte, à hauteur d'une aire pour 74 km². À l'honneur également, les régions Pays de la Loire et la Normandie avec un maillage très serré d'aires de services.

JOËL STEFFEN,

PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME DE STRASBOURG ET SA RÉGION
ET ADJOINT À LA MAIRE DE STRASBOURG EN CHARGE DU TOURISME

« LA CLIENTÈLE DES CAMPING-CARISTES NOUS INTÉRESSE »

Qu'avez-vous mis en place pour bien accueillir les touristes en camping-cars, vans ou fourgons ?

Plusieurs solutions s'offrent à cette clientèle de touristes itinérants désireuse de visiter Strasbourg. Nous disposons d'un camping quatre étoiles très proche du centre-ville qui les accueille toute l'année, que ce soit sur l'un de ses 86 emplacements nus ou, en dépannage, sur quelques places disponibles devant le camping. Au total, ce sont ainsi 10 000 visiteurs qui sont accueillis chaque année, dont une bonne part de camping-caristes. Pour ceux qui ne souhaitent pas séjourner dans ce type d'établissement, le parking relais d'Elsau, proche d'un arrêt de tram, les accueille en journée. Pour 6,10 à 18,60 euros, ils bénéficient d'un ticket de tram aller/retour valable pour sept personnes. Ces tarifs seront revus d'ici l'été. En 2023, ce parking a accueilli 3 900 camping-cars avec un pic en décembre (960), à l'époque du marché de Noël, et un creux en janvier (60). Par ailleurs, la commune allemande voisine, Kehl, dispose d'un parking pouvant accueillir une quarantaine de camping-cars, vans et fourgons ainsi qu'une aire d'accueil privée au bord du Rhin. Au total, 6 000 à 9 000 véhicules fréquentent ces lieux d'accueil chaque année. Enfin pour le marché de Noël, époque où nous accueillons de très nombreux camping-cars, qu'ils appartiennent à des visiteurs ou des exposants, nous avons identifié un parking proche du Parlement

européen. En 2023, nous avons peu mis en avant cette solution, afin de vérifier son bon fonctionnement, mais, cette année, nous renforcerons la communication autour de ce nouvel espace de stationnement. Cela permettra de répondre aux nombreuses demandes et de soulager le parking d'Elsau.

Comment comptez-vous améliorer encore cet accueil ?

Bien sûr, les camping-cars, vans et fourgons sont autorisés à stationner partout où les véhicules de tourisme le peuvent, sachant qu'ils doivent s'acquitter du prix du stationnement à l'horodateur. D'ailleurs, certains s'arrêtent pour la nuit, après 19 h, car alors le stationnement est gratuit. Cependant, dans une ville comme la nôtre, très urbanisée, trouver où stationner n'a rien de simple. Nous recherchons donc de nouvelles solutions.

Au niveau de l'Eurométropole, nous réfléchissons depuis deux ans à créer une aire qui réponde aux besoins des camping-caristes désireux de passer la nuit dans un endroit bucolique, sécurisé et facilement accessible en transports en commun depuis Strasbourg. Nos discussions avec les différentes communes avancent et nous avons bon espoir d'aboutir à un résultat. Par ailleurs, au niveau de la ville même de Strasbourg, nous essayons d'identifier un ou deux espaces, comme celui que nous avons trouvé pour Noël, que l'on pourrait équiper en branchements électriques et bornes d'eau et de vidange. C'est très compliqué sur un territoire comme le nôtre où l'espace disponible est rare. La clientèle des camping-caristes nous intéresse et nous sommes très actifs sur ce sujet. ■

« Au niveau de l'Eurométropole, nous réfléchissons à créer une aire qui réponde aux besoins des camping-caristes désireux de passer la nuit dans un endroit bucolique, sécurisé et facilement accessible. »





La ville de Ouistreham
Riva-Bella dispose de
trois sites pour accueillir
les camping-cars.

LA NORMANDIE SE PRÉPARE AUX **80 ANS DU DÉBARQUEMENT**

La fin du printemps sera marquée par les cérémonies commémoratives du 80^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie. De nombreux camping-caristes souhaiteront y assister.

Cérémonie internationale, spectacles, reconstitutions, concerts, bals de la Libération, sons et lumières, feux d'artifice, les commémorations liées au 80^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie seront particulièrement nombreuses de mars à octobre 2024 et tout particulièrement durant la semaine du 6 juin. Terre de tourisme mémoriel, la Normandie se prépare à un afflux très important de visiteurs. Les adeptes des séjours en camping-car, van ou fourgon devraient être particulièrement nombreux à vouloir séjourner à proximité des lieux de festivité. La difficulté, et les habitants de la région en sont déjà pleinement conscients, sera la circulation et le stationnement

aux abords des communes concernées. Nombre de camping-caristes ont d'ailleurs décidé de trouver à l'avance un lieu où séjourner et les réseaux sociaux fourmillent de demandes en ce sens. Emplacements dans des jardins, des prés ou sur des places de parking, les annonces trouvent rapidement preneurs !

DES SOLUTIONS D'ACCUEIL PROVISOIRES

Les communes emblématiques du débarquement se préparent à la venue des camping-caristes et, pour certaines, tentent de trouver des solutions pour les accueillir au mieux durant la période des célébrations. Ainsi, à Isigny-sur-Mer, la

À Arromanches, en plus de l'aire communale, la commune proposera trois emplacements les 6, 7 et 8 juin.

mairie a autorisé l'association « Il était une fois Isigny » à organiser l'accueil de 80 camping-cars du 1^{er} au 9 juin autour du stade municipal. Le service communication de Bayeux Intercom précise que la ville de Bayeux a comptabilisé 1 274 nuitées sur l'aire de Trébucien en

2023 et 902 nuitées sur celle de la Bataille. « *Nous conservons l'accueil avec 28 emplacements à Trébucien et 14 à la Bataille pour un tarif de nuitée à 5,50 €* », indique-t-il. À Arromanches, en plus de l'aire communale située au niveau du parking de la table d'orientation, la commune proposera trois champs ouverts en accès gratuit les 6, 7 et 8 juin.

LA NORMANDIE, TERRE DE CAMPING-CARISTES

Sur la Côte de Nacre, un afflux massif de visiteurs est également attendu même s'il n'existe pas de chiffres sur la fréquentation habituelle des camping-cars car les aires ne disposent pas de cellule de comptage. « *Ce que je peux dire*

UNE QUESTION À

ROMAIN BAIL, maire de Ouistreham Riva-Bella

La fréquentation des camping-caristes sur la côte Normande risque d'être particulièrement importante pour les cérémonies du 80^e anniversaire du Débarquement. Qu'avez-vous mis en place pour les accueillir ?

Le 80^e amènera énormément de monde sur notre territoire pendant plusieurs jours. Nous pouvons déjà constater que les hôtels et les campings sont pleins depuis de nombreux mois. L'aire de camping-cars ne dérogera pas à la règle. La ville de Ouistreham Riva-Bella dispose en effet de trois sites pour accueillir les camping-cars. Une aire située en front de mer et deux campings privés. En prévision du 80^e, la ville a décidé de rénover entièrement son aire de camping-car afin de fournir une zone d'accueil de qualité pour les camping-caristes. Cette aire se trouve le long de la piste cyclable qui mène directement à Caen mais aussi de la Vélo Maritime et de la Vélo Francette. Il s'agit donc d'un lieu parfait permettant de profiter pleinement de Ouistreham Riva-Bella mais aussi plus largement du territoire. Une aubaine pour les voyageurs.

De nombreux campings vont pouvoir accueillir les touristes durant le D-Day.

HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION DANS LES CAMPINGS

Même si les campings risquent eux-aussi d'afficher complet, séjourner sous tente, en caravane ou en mobil-home est une solution. La région a en effet une offre particulièrement appréciée en la matière. En 2023, la fréquentation des campings normands atteint près de 5,4 millions de nuitées, soit 6,2 % des nuitées de France métropolitaine, relève l'Insee*. En 2022, c'était déjà 5,2 millions de nuitées, soit 3,8 % de l'ensemble métropolitain. Déjà très dynamique au cours de l'année 2019 (+ 16,5 %), la fréquentation des campings normands progresse encore en 2023 (+ 2,6 % par rapport à 2022) et confirme ainsi l'attrait de cette région en matière de tourisme. Cette hausse de la fréquentation des campings normands est bien supérieure à celle observée au niveau national (+ 10,6 %), l'une des plus élevée de France métropolitaine, principalement grâce aux touristes résidents qui sont nettement plus nombreux dans les campings de la région en 2023 (+ 8,6 % par rapport à 2022 ; et + 23,1 % entre 2019 et 2022).

La fréquentation des campings normands progresse de

**2,6 %
en 2023.**

* Insee Analyses Normandie, n°136 du 30/11/2023 ; La fréquentation touristique en Normandie : deuxième plus forte progression de France métropolitaine - Bilan de l'année touristique 2023.



Les camping-caristes fréquentent fortement la Côte de Nacre.

c'est que les parkings sont très fréquentés, relève Mathilde Lelandais, directrice adjointe communication, relations presse et réseaux sociaux de Normandie Cœur de Nacre Tourisme. Nous en attendons forcément beaucoup pour le mois de juin. » Son conseil ? « Dans la mesure du possible éviter la période du 6 juin, venir tout au long de l'année pour visiter

les plages du débarquement (car les musées sont ouverts toute l'année sauf en janvier) ou circuler principalement à vélo ou en transport en commun une fois son camping-car garé. Les animations festives/culturelles autour du D-Day s'étalent de mars à octobre, incluant un pic d'événements durant la période du D-Day festival Normandy (1-16 juin). » Une

manne économique pour la région sachant que, précise Mathilde Lelandais, « Le taux d'occupation des hébergements avoisine les 95 % aujourd'hui, donc nous attendons de belles retombées dans les restaurants, les commerces ». ■

Retrouvez les interviews complètes sur www.univdl.com

LA NORMANDIE, TERRE DE TOURISME MÉMORIEL

La région Normandie a publié une étude sur « Le tourisme de Mémoire en Normandie : étude des usages et des retombées économiques » réalisée de mars 2022 à septembre 2023. Les camping-caristes fréquentent la Normandie et ses lieux de mémoire, et ce toute l'année, et pour des séjours longs (six jours ou plus).

- Aujourd'hui, avec 94 sites et lieux de visites mémoriels, dont 44 musées, 21 mémoriaux et sites naturels et 29 cimetières, le tourisme de Mémoire est la première thématique de visite en Normandie parmi l'ensemble des sites et lieux de visites normands.

- L'essentiel des séjours liés au tourisme de Mémoire est localisé dans le Calvados (75 %), et dans la Manche (17 %). Une analyse plus fine montre que les touristes séjournent majoritairement autour des plages du Débarquement (57 %) et notamment sur le littoral (51 %), mais également dans l'ouest de la Manche et de façon diffuse dans les communes de l'intérieur des terres.

- Dans le périmètre des plages du Débarquement, 48 % des nuitées touristiques sont le fait des visiteurs des sites de mémoire.

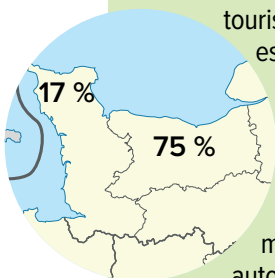
- Les visiteurs de sites ont une durée de séjour en Normandie longue (6,7 nuits pour les Français et 6,6 nuits pour les étrangers), en comparaison avec les autres touristes dans la région. Ils séjournent majoritairement dans des hébergements marchands. On trouve également une part significative de touristes itinérants, en Normandie et/ou dans d'autres régions (Bretagne, Val-de-Loire...), notamment lorsqu'ils voyagent en camping-car.
- Les camping-caristes représentent



8 % des touristes séjournant en Normandie.

- En 2022, les sites de la bataille de Normandie ont réalisé plus de cinq millions d'entrées. Cela est à mettre au regard du record de 2019 à plus de 6 millions d'entrées à l'occasion du 75^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

- Plus d'un million de visiteurs ont fréquenté les sites de la bataille de Normandie en 2022.



RENDRE LES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES GRÂCE AU CAMPING-CAR

Depuis juin 2018, un camping-car permet aux habitants de la Communauté de communes Beauce Val de Loire (Loir-et-Cher) d'accéder aux services publics sans avoir à se déplacer. Une initiative désormais labellisée France Services qui rencontre un franc succès.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUCE VAL DE LOIRE C'EST

30 communes

19 922 habitants (Insee 2014)

39 habitants / Km²

Apporter une réponse aux populations confrontées à la désertification des services publics, telle est la vocation du camping-car qui sillonne depuis juin 2018 les routes des 30 communes de la Communauté de communes Beauce Val de Loire. « Nous sommes dans une région rurale et les services publics sont concentrés sur Blois, relève Virginie Fortat responsable du service développement social et solidarité de la Communauté de communes. Beaucoup de gens n'avaient donc pas la possibilité d'y accéder. L'idée était donc de ramener les services

au plus près des territoires. » Maison de services avant de bénéficier du label France Services début 2020, le camping-car propose donc une équité de service dans les 30 communes. Il offre un guichet d'accueil pour neuf partenaires : la Direction générale des Finances publiques, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'allocation familiale, l'Agence nationale des titres sécurisés, l'Assurance retraite, France Travail, La Poste, la Mutualité sociale agricole et le Conseil départemental de l'accès aux droits. Début 2024 sont

arrivés deux dispositifs du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : « Ma Prime Rénov » et « Ma Prime Adapt », ainsi que le guichet « Chèque énergie ».

LE FINANCEMENT

Le camping-car n'a pas connu d'aménagement spécifique et est organisé en deux espaces distincts, l'un à l'avant du véhicule, l'autre à l'arrière. Afin de répondre à la demande, il est équipé d'ordinateurs, d'une imprimante, d'un scanner, d'un routeur, de deux téléphones et de deux bureaux d'accueil. Au total, l'investissement dans le camping-car et le matériel informatique s'est élevé à 58 595 euros, dont des fonds de l'État (DSIL : dotation de soutien à l'investissement local) à hauteur de 20 000 euros, du département pour 25 000 euros, de fonds Leader pour 1 746 euros et d'un autofinancement par la Communauté de communes de 11 849 euros. Par ailleurs, la Communauté de communes prend en charge les frais de fonctionnement ainsi que les salaires des deux animateurs. Elle bénéficie en outre d'une subvention de fonctionnement de l'État de 35 000 euros par an du fait du label France Services. « C'est un service qui fonctionne très bien, remarque Virginie Fortat. Le public est vraiment au rendez-vous. En 2022, nous avons répondu à 2 672 demandes pour 205 jours de permanence. Au total, c'est ainsi 13,35 % de la population de la Communauté de communes qui a pu bénéficier de ce service itinérant. » ■

Le financement	
Coût de l'achat du camping-car et du matériel informatique :	58 595 €
Les subventions / investissement	
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	20 000 €
Département	25 000 €
Fonds Leader	1 746 €
Communautés de communes (investissement)	11 849 €
	58 595 €
Subvention de fonctionnement de l'État (label France Services)	35 000 €

COMMERCY COLLABORE AVEC LE CLC POUR LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE AIRE D'ACCUEIL

La ville de Commercy, dans la Meuse, conduit en partenariat avec le Comité de liaison du camping-car (CLC) un projet de création d'une nouvelle aire d'accueil de camping-cars. Le moyen de développer ce type de tourisme dont l'impact sur le développement économique local n'est plus à démontrer.

Forte de 5 300 habitants, la commune de Commercy, dans la Meuse, doit une bonne part de sa réputation et de son attractivité à ses célèbres madeleines appréciées des plus fins gourmets. De plus, la ville est estampillée « Plus Beaux Détours de France » et se trouve sur le trajet des visiteurs attirés par ce label. Elle est également placée sur l'axe touristique de Nancy et Reims, et accueille entre sept et dix véhicules par jour. Dotée d'une aire de camping-car vieillissante, limitée à cinq emplacements, la commune a engagé une réflexion pour la création d'une plus grande aire de stationnement afin d'apporter une réponse de qualité aux besoins des touristes en camping-cars, vans ou fourgons.



CLC : ACCOMPAGNEMENT EN AMONT

« Nous disposons actuellement d'une aire d'accueil en capacité de recevoir un nombre limité de véhicules, explique Gérald Cahu, adjoint au maire en charge de l'attractivité de la ville. Celle-ci est située à côté d'une aire fluviale et de la vélo route 19, mais les conditions d'accueil méritent d'être améliorées. De fait, les services proposés sont accessibles avec l'achat de jetons qui doivent

être régulièrement approvisionnés et le terminal de paiement intégré nous joue de mauvais tours régulièrement. »

Le projet consiste en la création d'une nouvelle aire sur un terrain proche de l'aire actuelle, à 400 m environ des commerces et de l'aire fluviale ; avec une nouvelle offre d'accueil pour les vélo-randonneurs. Alors que cette compétence était dévolue à l'intercommunalité, depuis le 1^{er} mars 2023 elle est du ressort de la

commune. Cette dernière a donc choisi de solliciter le Comité de liaison du camping-car (CLC) afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans l'élaboration de son projet. « Nous sommes intervenus en amont du projet, afin d'accompagner les élus dans leur réflexion sur la réglementation, les financements, les prestataires possibles, le choix de l'emplacement ou encore les attentes des usagers », détaille Benoît Ferreira, chargé de mission au CLC. « Le CLC est un



partenaire important dans la réalisation de cette aire, précise Gérald Cahu. En effet, lors de sa visite sur le site, Benoît Ferreira a pu nous informer des étapes de réflexion à mener. Le terrain, à proximité du centre-ville, est propice à un accueil de qualité en pleine nature. Le CLC nous accompagne également dans la partie du financement avec des indications sur les subventions qui peuvent être sollicitées. Nous avons également pu, lors du dernier Salon des maires, être mis en contact avec les partenaires susceptibles de nous accompagner dans la gestion du fonctionnement de la nouvelle aire. » Un accompagnement dans la durée puisque le projet ne devrait pas prendre corps avant plusieurs mois.

DÉVELOPPER LE NOMBRE DE TOURISTES

« Le projet devrait voir le jour dans le budget de 2025, explique Gérald Cahu. En effet, nous financerons les travaux d'aménagement pour

Nous financerons les travaux d'aménagement pour créer une vingtaine de places pour camping-cars et vélos. Nous solliciterons nos partenaires pour des subventions et compléterons le budget par un autofinancement.

Gérald Cahu,
adjoint au maire en charge
de l'attractivité de la ville

créer une vingtaine de places pour camping-cars et vélos. Nous solliciterons nos partenaires pour des subventions et compléterons le budget par un autofinancement. » La commune attend des retombées économiques indéniables : les camping-caristes voyagent toute l'année et dépensent en moyenne 40 euros par jour (hors péage et carburant). « Les retombées attendues sont un développement du nombre de touristes qui pourront consommer dans nos commerces locaux, conclut Gérald Cahu. Et n'oublions pas que la madeleine de Commercy est très appréciée des gourmets. » ■

RECEVEZ GRATUITEMENT LA NOUVELLE VERSION DE



Le magazine des véhicules de loisirs (camping-cars, fourgons, vans, caravanes, mobil-homes), de l'accueil et du tourisme

Pour recevoir gratuitement VDL Mag, en version numérique ou en version papier :

contact@univdl.org

Retrouvez tous les numéros de VDL Mag sur www.univdl.com/vdl-magazine/



LE CLC AU SALON DES MAIRES

Lors du Salon des maires et des collectivités locales de Paris qui s'est tenu du 21 au 23 novembre derniers à Paris – Porte de Versailles, le Comité de liaison du camping-car (CLC) partageait un stand avec d'autres acteurs du secteur, prestataires d'aménagement d'aires d'accueil ou consultants en aménagement et en développement du territoire. Une approche qui a permis aux élus de trouver l'ensemble des réponses qu'ils recherchaient en matière d'aménagement d'aires de camping-cars. « Nous avons pu nouer un contact avec une soixantaine de collectivités, souligne Benoît Ferreira, chargé de mission au CLC. Cela a permis d'initier des projets d'accompagnement avec un certain nombre de communes. »

S'ÉVADER PRÈS DE CHEZ SOI

La liberté, la mobilité, l'absence de contraintes sont des éléments essentiels dans les loisirs. Les usagers des camping-cars, vans, fourgons et caravanes sont l'illustration même d'une société où l'on n'hésite plus à partir quelques jours, non loin de chez soi, pour se ressourcer sans contraintes d'organisation.



S'évader le temps d'un week-end. Mettre de côté les contraintes du quotidien. Partir, mais pas forcément loin. La tendance est désormais profondément ancrée dans l'approche qu'ont les Français de leurs loisirs. Le phénomène s'est développé depuis les années 2000 et l'instauration des réductions du temps de travail. Un jour par-ci, deux jours par-là, la possibilité de bénéficier de temps libre supplémentaire a, pour certains, été un véritable déclencheur du recours aux courts séjours. Et parmi eux, nombreux sont les camping-caristes et autres vanlifers qui n'hésitent plus à partir

deux ou trois jours, non loin de chez eux, pour se ressourcer et profiter des atouts de la région où ils vivent.

LA CRISE SANITAIRE, UN CATALYSEUR

La crise sanitaire n'a fait qu'accroître le phénomène. « Cette crise a moins joué le rôle de déclencheur que de catalyseur, explique Jean-Didier Urbain, anthropologue spécialiste du tourisme et des mobilités. Elle a accéléré des évolutions dans beaucoup de domaines : télétravail, téléachat, etc., qui invitent à l'isolement et l'entre-soi, à l'immobilité dans l'univers résidentiel, et à la mobilité

protégée dans le cadre du voyage. Les camping-cars et caravanes incarnent parfaitement ce désir de mobilité protégée, qui concilie entre-soi convivial ou tribal et désir de voyage en marge du collectif. » Le spécialiste, qui souligne l'engouement pour les camping-cars, vans et fourgons, relève également que ce type de véhicule met les usagers à l'abri des contraintes du collectif, qu'il s'agisse de transport ou d'hébergement marchand. Tout en répondant à une forme de conscience écologique puisqu'il est possible de profiter de moments de loisirs non loin de chez soi et donc sans afficher le bilan carbone d'un séjour à

l'étranger par exemple.

L'ÉVASION FACILE

Il est vrai que camping-cars, vans, fourgons et autres caravanes incitent à l'évasion. Nul besoin de planifier ou de réserver un logement. Emplacements de stationnement classiques, aires d'accueil, campings, étapes « France Passion » ou « Bienvenue à la Ferme »..., les possibilités de trouver un lieu agréable où passer la nuit sont multiples et accessibles à tout moment. Le beau temps est soudainement de la partie ? Il suffit de prendre le volant pour aller visiter un lieu méconnu de sa région ou, pour les habitants de l'Ouest ou du Sud de la France, de profiter d'un week-end en bord de mer, à seulement quelques dizaines de kilomètres de chez soi, voire moins. On exerce sa profession en partie en télétravail ?

« Les camping-cars et caravanes incarnent parfaitement ce désir de mobilité protégée. »

Jean-Didier Urbain,
anthropologue spécialiste
du tourisme et des mobilités



Là aussi il est possible de partir tout en continuant à travailler la journée, bien installé dans son véhicule. Des compétitions sportives sont organisées dans une autre ville que la sienne ? Nul problème d'hébergement ou de transport. Les usages des véhicules de loisirs sont multiples. Pour certains, notamment les

détenteurs de vans et fourgons, ils servent même de second véhicule au quotidien avant de redevenir un moyen d'évasion le temps d'un week-end ou lors des vacances. Le signe que les frontières ne sont plus aussi marquées que par le passé entre vie quotidienne et moments de loisirs. ■

Partez-vous souvent pour des périodes de courte durée (week-ends, ponts, etc.) ?

Denis et Nicole R. (Bretagne) : Oui, nous sommes Bretons et nous profitons d'être en retraite depuis peu pour partir plus souvent, mais pas très loin car la mer est proche.

Guillaume et Haliette J. (région bordelaise) : On préfère partir quelques jours, pas trop, ça nous évite la fatigue et puis on aime beaucoup notre région, il y a toujours des jolies choses dont on ne se lasse pas, on marche, on fait du vélo, on va voir des amis... On part également voir nos enfants qui n'habitent pas trop loin, en plus avec notre camping-car on garde notre indépendance.

Anne et Vincent (Indre) : Nous partons souvent en week-end avec les enfants. Deux de nos enfants font de la compétition de gym, donc on les amène comme ça, c'est pratique, quand c'est loin on peut tous dormir dedans, ça nous coûte moins cher qu'une nuit pour cinq à l'hôtel. Quand ce n'est pas pour les compétitions c'est pour se balader dans la région. Je pense qu'on part une dizaine de fois dans l'année en week-end.

Planifiez-vous ce type de séjour ?

Denis et Nicole R. (Bretagne) : Pas toujours. Nous partons parfois avec des amis camping-caristes et dans ce cas c'est planifié. Mais quand nous ne partons qu'à deux, nous regardons la météo et si on voit que le temps est bon, on part, parfois pour deux jours, parfois c'est plus, ça dépend.

Guillaume et Haliette J. (région bordelaise) : On regarde la météo, mais même sous la pluie, on part, il y a toujours une éclaircie.

Anne et Vincent (Indre) : Oui, le plus souvent. Si c'est pour des compétitions, on garde du temps pour visiter le lendemain et on part après le repas, on fait en fonction de notre temps de route. On fait aussi les devoirs dans le camping-car. Si c'est juste pour nous balader, souvent c'est pour une occasion, une visite ou une fête, un festival.

Que vous apportent ces séjours de courte durée ?

Denis et Nicole R. (Bretagne) : Le dépaysement sans la fatigue d'un long voyage, on arrive, on a fait peu de route, on est encore en forme. Ça ne coûte pas trop cher, on a la nuit gratuite, ça nous permet souvent d'en profiter pour aller au restaurant, visiter des musées, etc.

Guillaume et Haliette J. (région bordelaise) : C'est sympa de partir, on a un appartement, donc c'est la vie au grand air, on a un grand jardin sans l'entretien. Il fait beau on part, en plus comme nous n'avons pas de contraintes, on part en dehors des heures de bureaux. L'été on part avec nos petits-enfants durant une semaine ou dix jours, là on va dans les campings, pour profiter, il y a la piscine, et les activités, c'est bien pour eux et nous on retrouve des amis.

Anne et Vincent (Indre) : Pour les déplacements de compétition, c'est pratique, on a toutes les affaires sur place, il y a juste à prendre un sac. En plus c'est confortable, donc on dort bien même à cinq. Ça nous permet d'être autonome, on a besoin de rien, on ne réserve pas. Il fait beau, on part, on peut manger dans le camping-car, et ça c'est bien pratique le dimanche soir.

Retrouvez tous les témoignages sur
www.univdl.com

QUINZAINE DU CAMPING-CAR UNE ÉDITION 2024 HAUTE EN COULEURS



Du 9 au 23 mars 2024, la « Quinzaine du camping-car », édition 2024, a battu son plein et enregistré de nombreuses visites dans les points de vente de véhicules de loisirs ayant participé à cette vaste opération de promotion du secteur. Ils



ont été en effet plus de 340 concessions à recevoir un public averti à la recherche de bonnes affaires comme de néophytes souhaitant découvrir l'univers du véhicule de loisirs, pour acheter mais aussi parfois pour louer. Preuve du succès de ces éditions depuis de nombreuses années, le syndicat allemand des véhicules de loisirs (CIVD) a lui aussi lancé ses *Caravanning Tage* en mars dernier.

OÙ STATIONNER EN CAMPING-CAR PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES?

Les jeux Olympiques organisés à Paris du 26 juillet au 11 août et les jeux paralympiques qui suivront du 28 août au 8 septembre représentent un enjeu considérable en termes d'hébergement. 13,5 millions de billets ont été commercialisés pour assister aux 48 disciplines olympiques et aux 23 disciplines paralympiques, en région parisienne mais également en province. Hôtels, logements de particuliers, campings, sont déjà souvent complets. La solution du van, du fourgon et du camping-car (loués ou

non) sera probablement très utilisée cet été. Se pose alors la question du stationnement et du séjour de ces dizaines de milliers de Français et d'étrangers qui vont utiliser un véhicule de loisirs pour assister à une ou plusieurs épreuves des Jeux. Selon une étude Ipsos, 51 % des propriétaires de camping-cars, vans ou fourgons utilisent leur véhicule pour suivre des grands événements : nous pouvons donc nous attendre à une fréquentation record à l'occasion des Jeux. L'Île-de-France ne dispose que d'un nombre limité d'aires alors que la majorité des épreuves vont s'y dérouler. Les camping-caristes n'ont pourtant que peu de besoins. Il serait donc important que les communes réfléchissent à leur accueil.



RÉGLEMENTATION VERS UN PERMIS CAMPING-CAR À 4,25 TONNES



L'extension du permis de conduire à 4,25 tonnes pour les camping-cars vient de connaître un nouveau départ au Parlement européen. Lors de sa première lecture pour la réforme de la directive sur le permis de conduire, il a approuvé une extension du permis de conduire B à 4,25 tonnes pour les camping-cars. En décembre 2023, il a également donné son feu vert à la modification du permis de conduire, suivant ainsi les recommandations des professionnels de l'industrie du véhicule de loisirs. Les conditions exactes de l'évolution du permis de conduire seront négociées entre la Commission, le Conseil et le Parlement après les nouvelles élections du Parlement européen (6 au 9 juin 2024). L'augmentation du poids maximum autorisé à 4,25 tonnes pour le permis de conduire B s'appliquerait aux camping-cars, vans, fourgons, mais également aux ambulances, et ce quel que soit le type de motorisation, électrique ou thermique. Pour les autres types de véhicules, l'augmentation du poids total en charge serait liée au recours à une motorisation électrique ou non thermique. La Fédération européenne du caravanning (ECF) et le syndicat UNI VDL se félicitent de l'écoute des responsables européens pour étendre la limite de poids du permis de conduire B à 4,25 tonnes pour tous les camping-cars, une évolution rendue indispensable par la nécessité de préserver une charge utile exploitable, dans le respect de l'environnement et de la sécurité de chacun.

TOURISME VERS UNE ANNÉE 2024 EXCEPTIONNELLE ?



L'année 2024 sera une année charnière pour le secteur du tourisme en France. Les acteurs de l'hôtellerie de plein air, de la restauration, des transports, des loisirs, le savent. Il faudra plus que jamais placer la barre haut car les rendez-vous seront nombreux cette année, avec bien entendu les jeux Olympiques, mais aussi la commémoration des 80 ans du Débarquement en Normandie, le festival de la Francophonie à l'automne, puis la réouverture de Notre-Dame de Paris. Les visiteurs étrangers seront donc très nombreux et dépasseront sans doute les 100 millions de visiteurs internationaux en 2023. Pour les touristes français, en revanche, les premiers sondages montrent un fléchissement dans les prévisions de départ en vacances, et dans les durées de séjour. L'Hôtellerie de plein air et les véhicules de loisirs sont des solutions pour partir tout en maîtrisant son budget, avec des formules même pour les plus modestes.

ÉVÉNEMENT

MELVI : la 29^e édition en Italie

C'est à Sorrente, ville proche de Naples, que se sont retrouvés le 22 mars dernier les acteurs majeurs de la profession du véhicule de loisirs pour leur grand rendez-vous annuel, dans le cadre de la 46^e réunion de l'ECF (*European Caravan Federation*), organisation qui fédère les constructeurs et équipementiers du secteur. Au programme de cette 29^e édition du Melvi, des interventions remarquées de Gianguido Cerullo, directeur général de Trigano SPA, de Joerg Reithmeier, directeur général du groupe américain Lippert, de Luca Marengo (Stellantis), mais aussi de distributeurs italiens et même Antonio Erario, membre du ministère des Transports italien.



CAMPING-CARS LES VÉHICULES "CLASSIQUES" EN HAUSSE

Les toutes dernières immatriculations de véhicules de loisirs neufs laissent apparaître une reprise solide pour le segment des camping-cars « classiques ». Ainsi, pour le seul mois de février, les ventes de profilés et d'intégraux ont encore progressé de 18 %, portant à 21 % la hausse sur l'année civile et 8,6 % depuis le début de la saison. Des chiffres qui permettent d'envisager un rééquilibrage de l'activité, même si les vans et fourgons demeurent toutefois encore majoritaires, à 58 % de parts de marché depuis septembre dernier.

LES IMMATRICULATIONS EN EUROPE

Avec plus de 210 000 immatriculations de caravanes et camping-cars neufs, l'année 2023 confirme l'engouement des Européens pour le véhicule de loisirs.



Si la saison européenne 2020-2021 restera sans doute encore longtemps comme celle de tous les records avec près de 261 000 ventes de véhicules de loisirs neufs, démontrant l'appétence des Européens pour le tourisme de plein air, après les années Covid, l'année 2023 marque plutôt un retour à l'équilibre. En effet, les retards de livraison ont perturbé les deux saisons précédentes et ce n'est vraiment qu'au milieu de l'année 2023 que le retour à la normale s'est opéré. Par ailleurs, en 2023, le contexte économique est plus compliqué, mélangeant inflation et hausse des taux de crédit. Pour autant, l'attrait pour le van, le fourgon et le camping-car et, dans une moindre mesure, la caravane, n'a pas faibli. Avec plus de six millions de véhicules de loisirs en circulation, le secteur marque de son empreinte l'industrie du tourisme. En 2023, c'est donc la stabilité qui prévaut avec une petite baisse de

1 %, à 146 328 camping-cars, vans ou fourgons neufs immatriculés.

UN BILAN CONTRASTÉ SELON LES PAYS

Ce marché dissimule toutefois des situations bien différentes d'un pays à l'autre. Après les fortes hausses des saisons précédentes, notamment en Scandinavie, en Belgique, en Suisse ou en Espagne, les immatriculations sont en repli. Si la France perd moins de 3 % de ses ventes en un an, conservant largement sa seconde place sur le podium européen, peu de pays ont vu leurs immatriculations progresser en 2023. C'est le cas toutefois de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Outre-Rhin, au-delà d'une hausse de 3 %, c'est surtout le volume des ventes qui impressionne. Avec 68 469 immatriculations, l'Allemagne reste en effet le premier pays du véhicule de loisirs avec une part de marché qui dépasse les 40 %. La

saison 2023-2024 a bien démarré pour le van, le fourgon et le camping-car : après quatre mois d'activité, le marché européen s'établit à + 9,7 % et déjà 35 491 véhicules ont été immatriculés durant cette période.

ET LA CARAVANE ?

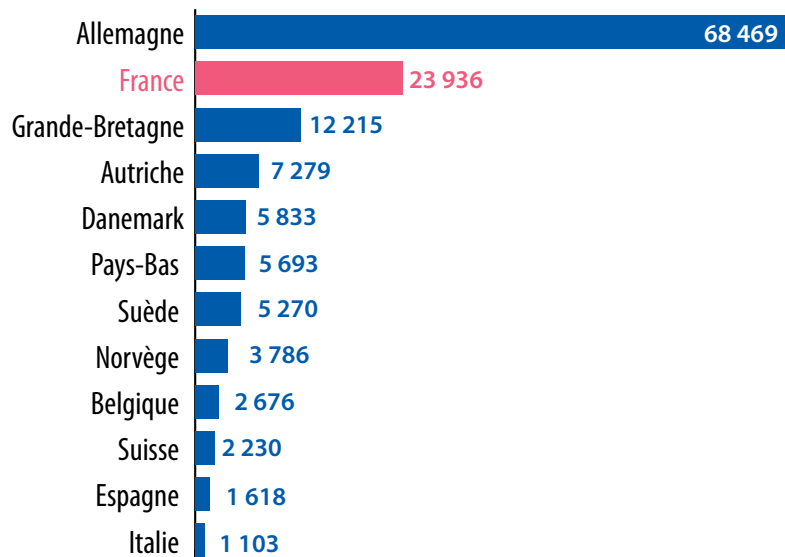
Du côté de la caravane, la baisse est au programme partout en Europe, sauf... en France, avec une hausse des ventes de 1,6 % à 7 448 caravanes immatriculées, permettant de dépasser les Pays-Bas pour prendre la troisième place sur le podium, derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne toujours en tête malgré une baisse notable de 10,5 %. Avec 63 752 immatriculations contre 71 545 l'an passé, le marché européen s'est effrité de 10,9 %. Cette baisse est mieux contenue, avec déjà près de 16 000 immatriculations en Europe (- 4,7 %) entre début septembre et la fin 2023. ■

Les immatriculations en Europe

EN 2023.

CAMPING-CARS, VANS ET FOURGONS

146 328 véhicules (- 1 %)

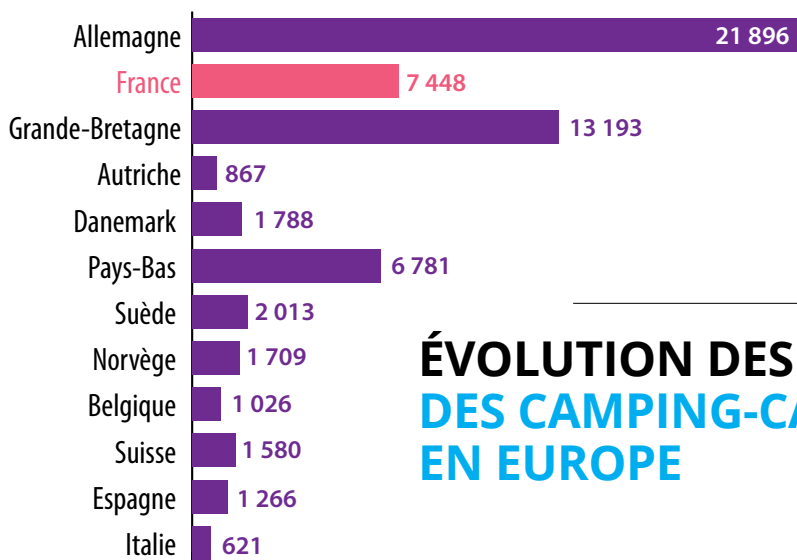


L'Allemagne, pays de caravanning

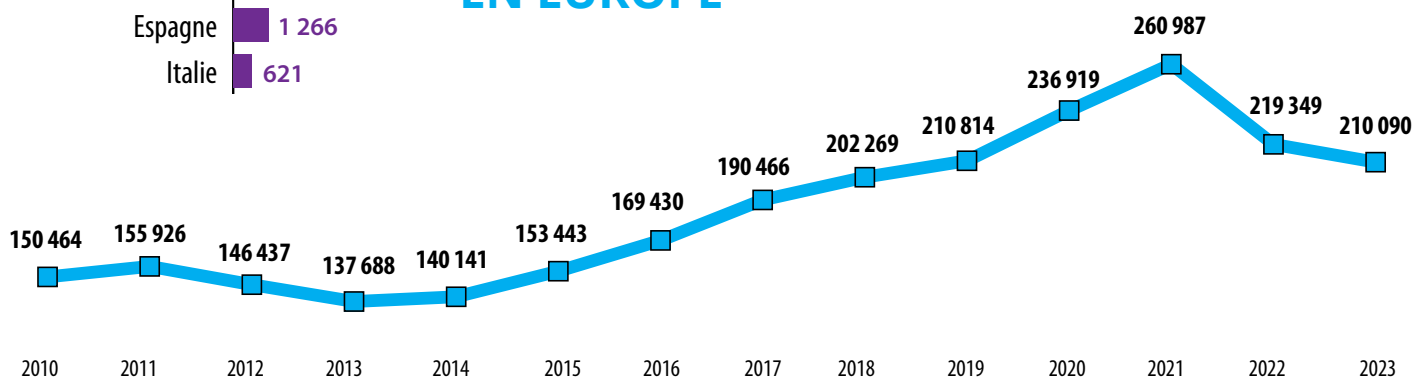
En dépit d'un revers sur le marché de la caravane, l'Allemagne continue d'enregistrer des immatriculations records. Ainsi, 90 365 VDL ont été vendus en 2023, soit 43 % du total des immatriculations européennes. Avec 21 869 caravanes et surtout 68 469 camping-cars, en hausse de 3 %, le marché allemand fait la course en tête. Plus encore que dans d'autres pays, les ventes de vans et fourgons ont fait gonfler les ventes et l'activité location a largement participé à cette expansion du segment. Férés de caravanning, les Allemands vouent une véritable passion pour le plein air et les véhicules de loisirs. L'aspect démographique joue également : avec 84,3 millions d'habitants, l'Allemagne demeure le pays le plus peuplé de l'Union européenne.

CARAVANES

63 752 immatriculations européennes (- 10,9 %)



ÉVOLUTION DES IMMATRICULATIONS DES CAMPING-CARS ET CARAVANES EN EUROPE



DUCATO AVEC CONDUITE ASSISTÉE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION LAISSEZ-VOUS GUIDER



LANE CENTERING*



ADAPTIVE CRUISE CONTROL*



TRAFFIC JAM ASSIST*

FIAT

PROFESSIONAL

Arrivez sereinement à destination avec plus de sécurité et de confort grâce au Maintien au centre de la voie (Lane Centering), au Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et à l'Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go (Traffic Jam Assist)*. Laissez Ducato, avec ses équipements de sécurité de dernière génération, vous offrir une conduite plus détendue, vous aider à réduire le risque d'accident et accroître la protection des passagers. Assurez-vous plus que jamais des vacances sans soucis en choisissant un camping-car sur base Fiat Professional Ducato.

Cette communication illustre les caractéristiques et les contenus spécifiques au modèle, qui peuvent être choisis par les constructeurs de camping-cars. Il faudra donc vérifier la disponibilité des caractéristiques du modèle que vous achèterez auprès de votre constructeur de camping-cars. L'agencement des modèles et leurs options peuvent varier en fonction d'exigences spécifiques relatives au marché ou aux dispositions légales.

DUCATO. PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE.

  [fiatcamper.com](https://www.fiatcamper.com)

*Lane Centering : Maintien au centre de la voie, Adaptive Cruise Control ou ACC : Régulateur de vitesse adaptatif, Traffic Jam Assist : Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go, l'arrêt et le redémarrage automatiques.